



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-INST-666

Déposé le : 06.02.20

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Accès à l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) de Rennaz : une signalisation « de sorte » ou de vagues sparadraps ?

Texte déposé

On connaît bien la problématique de l'implantation excentrée de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC), à Rennaz et sa desserte compliquée - mais, on l'espère, encore perfectible - en transports publics.

Depuis sa mise en service à la fin de l'année 2019, le nouvel Hôpital HRC a constaté qu'un certain nombre d'usagers automobilistes avaient de la difficulté à suivre la signalisation des trois parcs à voitures distincts et successifs : celui réservé au personnel de l'établissement, celui jouxtant l'entrée des urgences et, enfin, celui réservé aux visiteurs et utilisateurs de l'hôpital. Une problématique qui devra sans doute être suivie et réglée en fonction de l'évolution des observations et des nouvelles habitudes à prendre de la part des usagers.

Par contre, la signalisation routière indiquant l'accès à l'hôpital au niveau des sorties concernées de l'autoroute A9 ainsi que sur les différentes voies d'accès de la route cantonale Villeneuve-Aigle et de son giratoire donnant accès la localité de Rennaz paraît par trop discrète, voire lacunaire, aux yeux des automobilistes arrivant de la Riviera comme du Chablais ou du Valais par les routes nationales et cantonales.

En effet, il apparaît que l'OFROU et la DGMR (les deux services des routes concernés) ont adapté la nouvelle signalisation d'accès à l'hôpital aux normes internationales, soit le logo carré sur fond bleu « caducée sur étoile de vie », en lieu et place du traditionnel « H majuscule » en vigueur durant des décennies, bien connu et identifiable par les automobilistes. Pour ajouter à la difficulté, on voit bien (photos en annexes) que la surface attribuée au nouveau logo signalant la voie à prendre pour accéder à l'hôpital est particulièrement tirée au mince, rendant l'indication peu lisible, cela en comparaison avec la place accordée à la signalisation indiquant les zones commerciales et/ou industrielles.

C'est pourquoi, en accord avec la Délégation vaudoise à la Commission interparlementaire de contrôle de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC), Vaud-Valais, nous posons les questions suivantes au Conseil d'Etat

- 1) quelles solutions peuvent-elles être envisagées afin de renforcer la visibilité et la lisibilité de la signalisation routière relative à l'HRC, sur les voies et bretelles autoroutières, sur les voies concernées de la RC Villeneuve-Aigle ainsi qu'au giratoire à destination de Rennaz ?
- 2) dans quelle mesure le logo « caducée sur étoile de vie » pourrait-il être accompagné du « H » indiquant les voies d'accès à l'hôpital, du moins dans une période intermédiaire de transition et d'adaptation aux nouvelles normes de signalisation ?
- 3) dans quels délais ces améliorations pourraient-elles être apportées, de concert entre l'OFROU et la DGMR ?

(photos sur pages annexes)

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



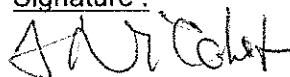
Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Nicolet Jean-Marc

Signature :

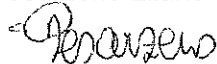


Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Vuillemin-Philippe

Signature(s) :

Desarzens Eliane

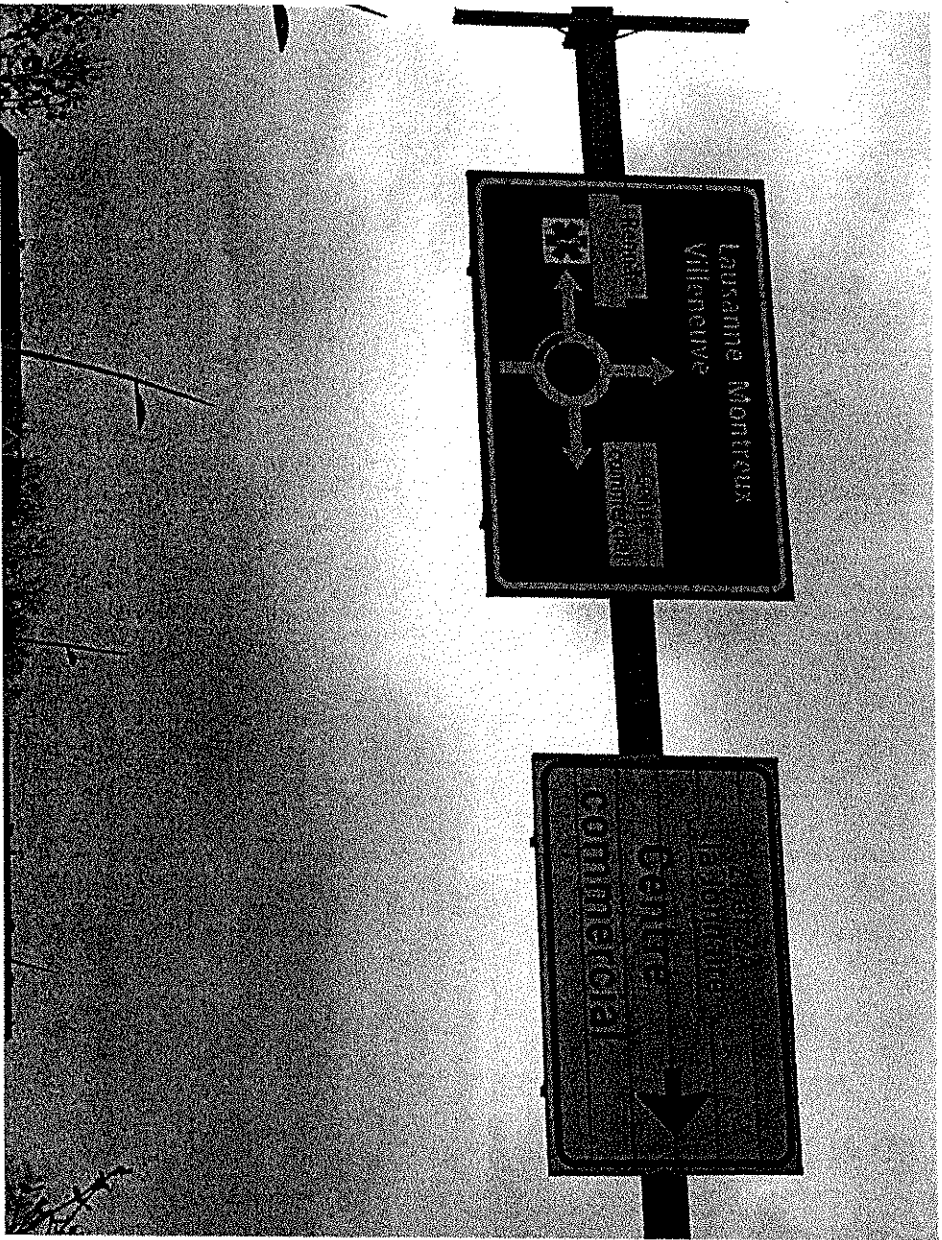


Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch



Sortie de l'autoroute A9





Signalisation avancée, giratoire de la RC Aigle-Villeneuve

(5)